



SITUATION HYDROLOGIQUE ET MODALITÉS D'EXPLOITATION AU 21 AOÛT 2020

I - Contexte hydrologique

Les réserves des systèmes alimentaires sont toujours en forte baisse. Sur le canal de Briare, les apports de l'usine élévatrice constituent maintenant l'essentiel de l'alimentation.

La situation est particulièrement tendue sur l'Armançon et l'Ouche où les débits des rivières ne permettent plus de faire fonctionner toutes les prises d'eau.

La Dheune, le Loing et la Bourbince présentent des débits faibles voire **inférieurs aux débits réservés** mais cela ne devrait pas entamer nos capacités d'alimentation à court terme.

La Loire, l'Allier et l'Yonne profitent d'un soutien d'étiage efficace qui ne remet pas en cause les capacités de prélèvements pour les besoins des canaux de la DTCB.

Des arrêtés sécheresse sont en cours de validité sur tous les départements du territoire de la DTCB, avec un nombre très important de secteurs en crise. La Côte d'Or, le Loiret, la Saône et Loire et l'Yonne présentent les restrictions les plus fortes vis-à-vis des enjeux d'alimentation des canaux.

II - Etat des réserves par voie d'eau (canaux à bief de partage) (données VNF du 20/08/20)

Voie d'eau	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Canal du Centre	33%	☹	→	Réserves supérieures à la moyenne mais en forte baisse
Canal de Briare	33%	☹	→	Réserves inférieures à la moyenne
Canal de Bourgogne	37%	☹	→	Réserves inférieures à la moyenne (en incluant Chazilly vidangé)
Canal du Nivernais	Sans objet	😊		Alimentation principalement réalisée via le barrage de Pannecière (rempli à 61 % selon l'objectif de gestion)

😊- situation satisfaisante ; ☹ situation à surveiller ; ☹ situation critique

Réservoirs stratégiques pour alimentation Canal Latéral à la Loire – (données site web EPLoire du 20/08/20)

Réservoirs	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Villerest (Prise d'eau de Roanne)	62%	☹	→	Soutien d'étiage de la Loire
Naussac (Prise d'eau des Lorrains)	86%	😊	→	Soutien d'étiage de l'Allier

III - Débits des rivières alimentant les voies d'eau

(données web -20/08/2020)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
Armançon <i>Canal de Bourgogne</i>	Tronchoy (89)	2,0	2,0	☹	→	Débits inférieur ou égal aux débits réservés
	Brienon (89)	2,9	2,8			
Ouche <i>Canal de Bourgogne</i>	Plombières (21)	0,61	0,56	☹	↘	Débit inférieur au débit réservé
Loire - Canal Latéral Loire	Gien (45)	43	62,9	☺	→	Débit inférieur au débit moyen mensuel (62%)
Allier - Canal Latéral Loire	Cuffy (58)	17	25,4	☺	↘	Débit inférieur au débit moyen mensuel (53 %)
Aron <i>Canal Nivernais Versant Loire</i>	Verneuil (58)	1,8	0,31	☹	→	Débit inférieur au débit réservé
Loing <i>Canal du Loing</i>	Montbouy	0,2	0,18	☹	→	Débit inférieur au débit réservé à Montbouy, Débits inférieurs au débit moyen mensuel à Chalette et Episy (43% et 76%)
	Chalette s/Loing	1,2	1,8			
	Episy (77)	1,8	5,9			
Bourbince - Canal du Centre	Blanzy (71)	0,1	0,51	☹	→	Débit supérieur au débit moyen mensuel à Blanzy et inférieur à la moitié du Qmm à Vitry (42%)
	Vitry en Charollais (71)	0,76	0,87			
Arroux - Canal du Centre	Rigny-sur-Arroux (71)	2,7	0,45	☹	→	Débit inférieur au débit réservé
Dheune - Canal du Centre	Santenay (21)	0,24	0,22	☹	→	Débit inférieur au débit réservé

☺- situation satisfaisante ; ☺ situation à surveiller ; ☹ situation critique

IV - Débits des rivières navigables

(données web -20/08/2020)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
L'Yonne amont <i>Canal du Nivernais</i>	Dornecy (58)	0,92	3,7	☺	→	Débit inférieur au débit moyen mensuel (60%)
	Clamecy (58)	--	4,9			
L'Yonne aval <i>L'Yonne navigable</i>	Gurgy (89)	4,1	32,0	☺	→	Débit supérieur au débit moyen mensuel à Gurgy et inférieur à Pont (68%)
	Joigny (89)	--	--			
	Pont s/ Yonne (89)	9,57	25,0			
La Seille <i>La Seille navigable</i>	Louhans (71) (pas de débit)	--	0,33 m	☺	→	

☺- situation satisfaisante ; ☺ situation à surveiller ; ☹ situation critique

IV – Arrêtés sécheresse

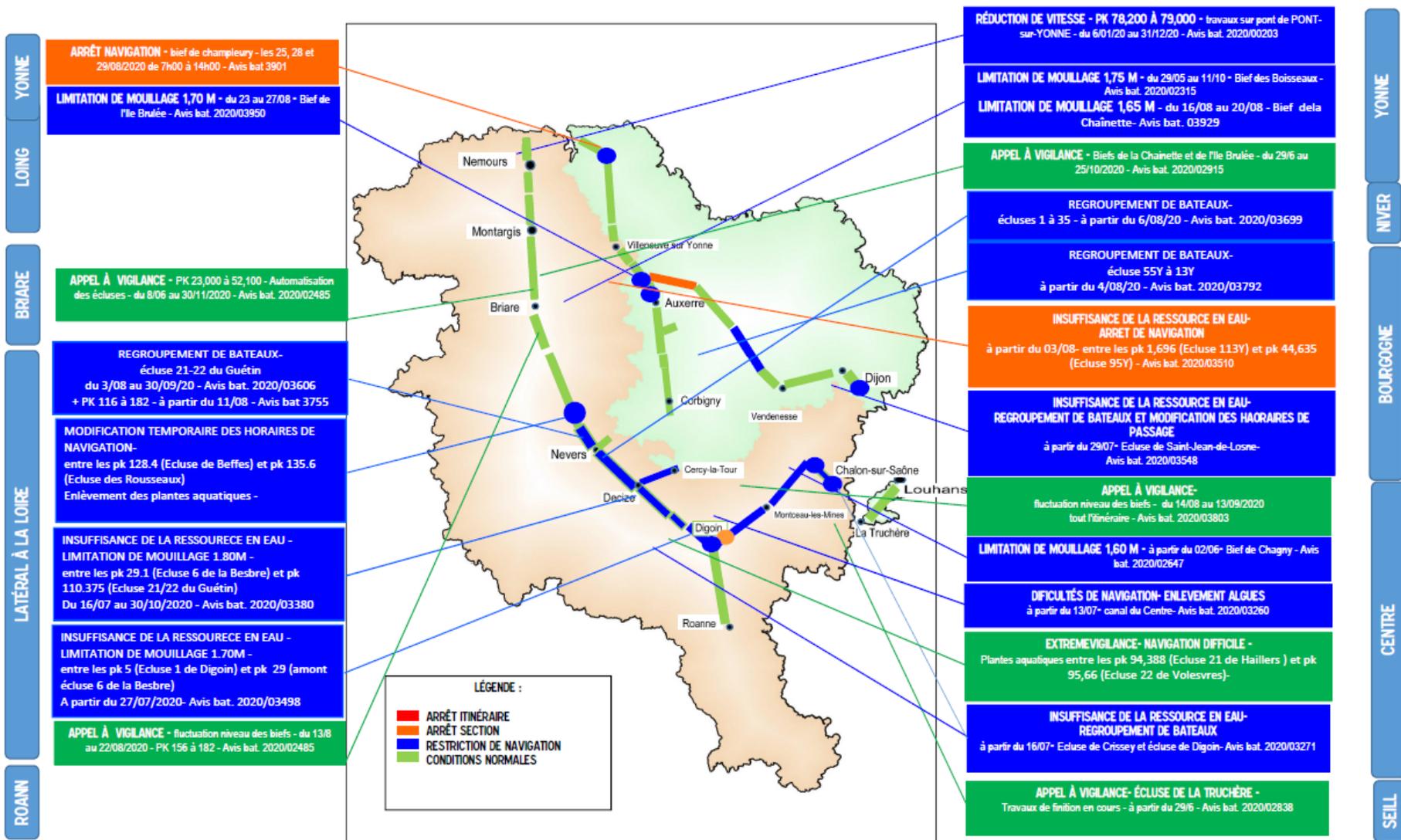
(données web : [Propluvia](#) -20/08/2020)

Départements	Vigilance max département	Bassins versants DTCCB	Début de validité	Lien vers arrêté préfectoral
01		Seille (Bresse) : 	04/08/2020	AP 01
03		Besbre :  Loire dans l'Allier :  Acolin : 	14/08/2020	AP 03 Carte 03
18		Bassin de la Loire : 	17/08/2020	AP 18
21		Armançon amont :  Ouche amont : 	10/08/2020	AP 21 Carte 21
42		Loire à l'aval de la retenue de Villerest : 	05/08/2020	AP 42 Carte 42
45		Loing amont :  Solin :  Loire à Gien :  Trézée : 	07/08/2020	AP 45
58		Yonne aval :  Allier :  Loire amont :  Loire aval :  Aron :  Acolin :  Beuvron : 	11/08/2020	AP 58 Carte 58
71		Bourbince :  Dheune :  Arroux :  Seille : 	06/08/2020	AP 71
77		Loing :  Yonne : 	19/08/2020	AP 77
89		Armançon amont :  Armançon aval :  Yonne amont :  Yonne aval :  Loing amont : 	20/08/2020	AP 89

Légende

 Vigilance  Alerte  Alerte renforcée  Crise

Les départements non mentionnés dans le tableau ne font pas l'objet d'arrêté sécheresse.



1 Chemin Jacques de Baerze – CS 36229 – 21062 Dijon cedex
Tél. :03 45 34 13 00 – www.vnf.fr